

Pays de la Loire, Loire-Atlantique  
Basse-Goulaine

## Port de Basse-Goulaine dit Port de Queue-de-Vallée

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA44007237  
Date de l'enquête initiale : 2018  
Date(s) de rédaction : 2020  
Cadre de l'étude : inventaire topographique rives de Loire  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : port  
Appellation : Queue-de-Vallée

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation :  
Réseau hydrographique : Loire (la)  
Références cadastrales :

### Historique

A l'origine, le port de Basse-Goulaine est un port d'étier situé au pied de l'écluse d'entrée du canal de Goulaine, dite arche de la Queue-de-Vallée. Le canal est construit au milieu du XVIIIe siècle dans le but de relier les marais de Goulaine à la Loire. Très vite, le petit port est régulièrement privé d'une communication facile avec le fleuve lors des basses eaux et les bateaux s'y trouvent souvent échoués dans la vase. avant la réalisation du canal, le site portuaire ne semble pas avoir connu d'aménagements spécifiques.

Tout au long du XVIIIe siècle, les conditions d'accès au site portuaire de la Queue-de-Vallée se dégradent fortement. L'absence d'entretien de l'écluse et la pratique massive d'atterrissements sur les îles situées vis-à-vis de la rive sud du fleuve entraînent le colmatage par les sables des différents étiers mettant en communication le port et la Loire. En 1772, un procès oppose des habitants de la paroisse de Basse-Goulaine à la communauté de la ville de Nantes qui, depuis 1758, est chargée de la gestion des atterrissements en amont et en aval des ponts de Nantes, afin de rétablir la navigation jusqu'à l'arche de Queue-de-Vallée.

Malgré divers travaux durant la première moitié du XIXe siècle, permettant notamment à la chaux produite sur le site de Montrou, au sud du marais de Goulaine, de remonter le canal jusqu'à la Loire, l'entretien du port reste problématique. En 1840, l'accès au port de Basse-Goulaine depuis le chenal de navigation de la Loire n'est possible qu'en empruntant le seul étier de Longuemine encore en eau. La construction de la Levée de la Divatte à partir de 1847, dont le tracé permet de protéger la commune de Basse-Goulaine des crues de la Loire, puis la mise en place du réseau routier départemental, condamnent progressivement les mouvements de la batellerie aux abords du port de Basse-Goulaine.

Dans les années 1870, le conseil municipal de Basse-Goulaine relaie auprès du Service départemental des Ponts et Chaussées les réclamations des communautés riveraines visant à l'amélioration du port. Ce dernier demeure encore à cette époque essentiel pour les échanges locaux, notamment des produits issus de l'agriculture. Les pétitionnaires expriment que, lorsque les portes du canal sont fermées, la navigation et donc le commerce à cet endroit sont suspendus en l'absence d'une voie de communication en eau jusqu'à la Loire et d'un aménagement adéquat pour le déchargement des marchandises. Ainsi, en 1887, un projet de cale aux abords de ce que l'on nomme alors "les portes de Basse-Goulaine" est dessiné. Le cahier des charges comprend l'établissement d'une cale en tablier avec abreuvoir. La construction commence en 1890 et les terrains formant l'assiette de la cale sont donnés par la commune. A la suite de la grande crue de 1910, la cale est reconstruite. Les cartes postales du début du XXe siècle témoignent d'un site portuaire ayant principalement une fonction de mouillage et d'abri pour les petites embarcations.

En 1990, une station de pompage permettant de rejeter les eaux du marais de Goulaine dans la Loire est installée en remplacement de l'ancienne écluse de garde. Le tracé du périphérique nantais enjambe aujourd'hui l'ancien port de Basse-Goulaine.

Période(s) principale(s) : Temps modernes, 18e siècle, 19e siècle, 1ère moitié 20e siècle

## Description

Établi en rive gauche de la Loire, le site du port de Basse-Goulaine est situé au nord-ouest du bourg, non loin du village de la Rivière. A la suite des travaux entrepris au tournant des XIXe et XXe siècles, le port comprenait une cale d'une longueur totale de 65 m, permettant le stationnement de deux bateaux. A l'extrémité de la cale, du côté de la Loire, un abreuvoir de 19 m de long était établi. Le terre-plein de la cale était recouvert d'un pavage de blocage de 25 cm d'épaisseur. Cinq organeaux étaient placés sur deux lignes pour l'amarrage des bateaux. Désormais sans usage, la cale-abreuvoir est en partie recouverte par la vase et la végétation.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon

## Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

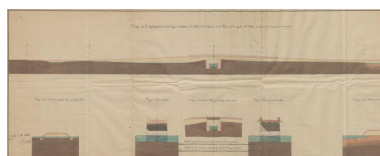
### Documents d'archive

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; C 226. **Subdélégation de Nantes. Travaux divers, 1766-1786.**
- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 491 S 1. **Ponts et aqueducs, 1806-1866.**
- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 593 S 2. **Travaux neufs et d'entretien (1824-1927).**
- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 599 S 3. **Travaux de défense des rives et d'endiguement (par communes), 1806-1922.**
- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 3 S 613. **Basse-Goulaine - Construction d'une cale : rapports, devis descriptifs et estimatifs, plans, correspondance, 1880-1891.**

## Illustrations



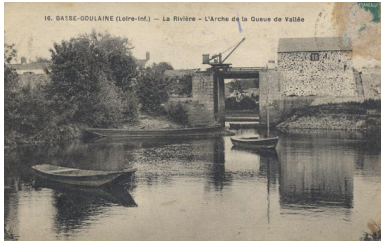
Plan de la chaussée et du pont de la Queue-de-Vallée, 1804.  
IVR52\_20204401066NUCA



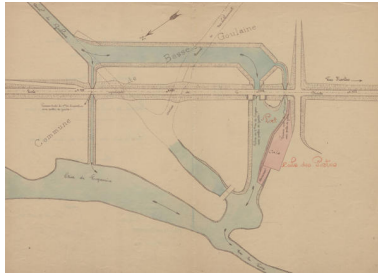
Coupe de la chaussée et du pont de Queue-de-Vallée (1/2), 1807.  
IVR52\_20204401064NUCA



Coupe de la chaussée et du pont de Queue-de-Vallée (2/2), 1807.  
IVR52\_20204401065NUCA



L'Arche de Queue-de-Vallée.  
Carte postale, début du 20e siècle.  
IVR52\_20204400765NUCA



Port et cale des portes de  
Basse-Goulaine, 1925.  
IVR52\_20204401063NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Rives de Loire de Nantes Métropole : présentation de l'aire métropolitaine amont (IA44007187)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Village de la Rivière, Basse-Goulaine (IA44007246) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Basse-Goulaine

Auteur(s) du dossier : Julien Huon

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan de la chaussée et du pont de la Queue-de-Vallée, 1804.

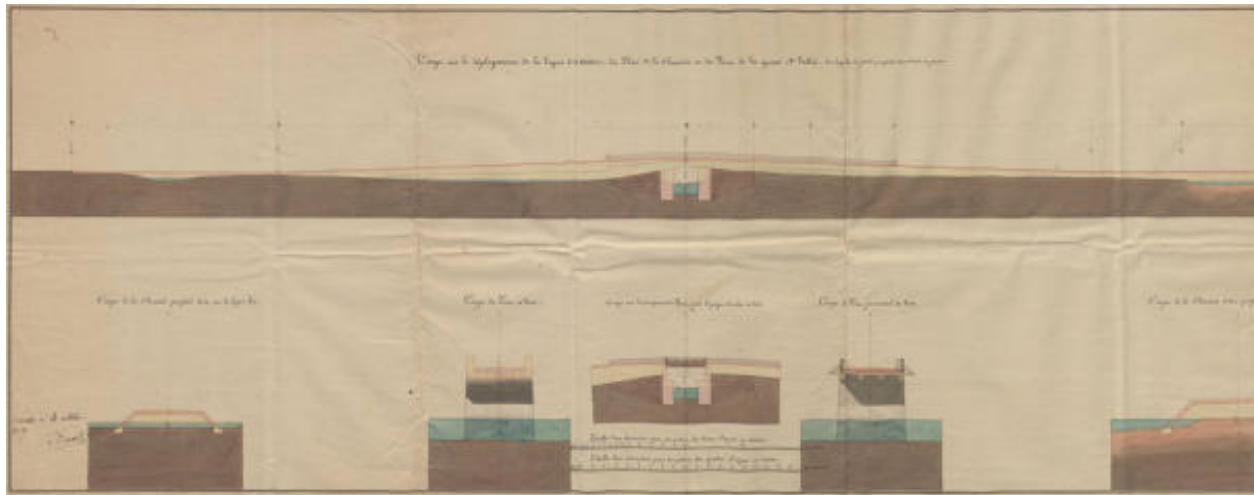
Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 599 S 3. **Travaux de défense des rives et d'endiguement (par communes), 1806-1922.**

IVR52\_20204401066NUCA

Date de prise de vue : 2020

(c) Archives départementales de Loire-Atlantique  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Coupe de la chaussée et du pont de Queue-de-Vallée (1/2), 1807.

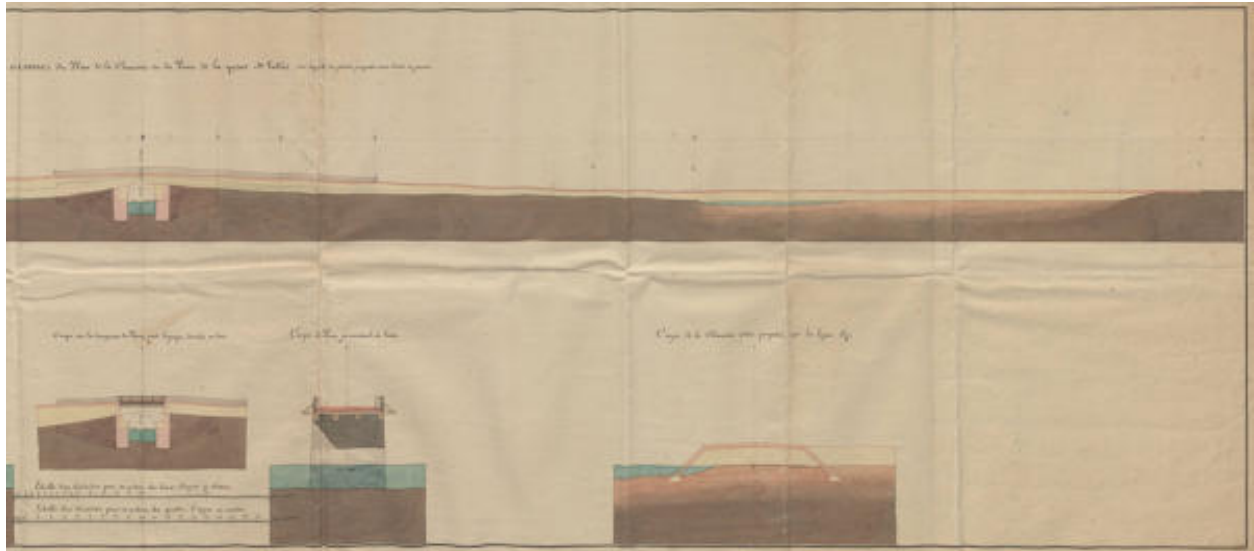
Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 599 S 3. **Travaux de défense des rives et d'endiguement (par communes), 1806-1922.**

IVR52\_20204401064NUCA

Date de prise de vue : 2020

(c) Archives départementales de Loire-Atlantique  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Coupe de la chaussée et du pont de Queue-de-Vallée (2/2), 1807.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 599 S 3. **Travaux de défense des rives et d'endiguement (par communes), 1806-1922.**

IVR52\_20204401065NUCA

Date de prise de vue : 2020

(c) Archives départementales de Loire-Atlantique  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



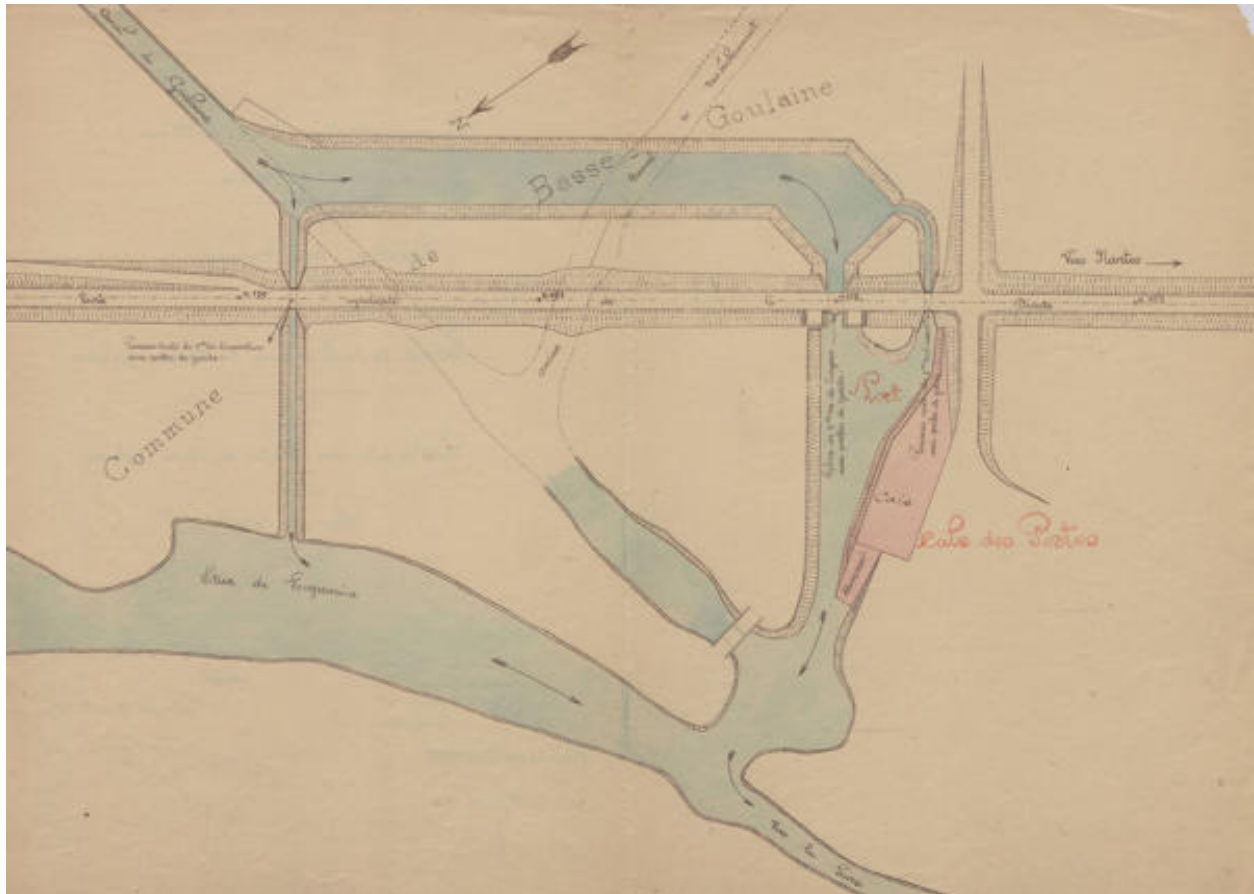
L'Arche de Queue-de-Vallée. Carte postale, début du 20e siècle.

IVR52\_20204400765NUCA

Date de prise de vue : 2020

(c) Archives départementales de Loire-Atlantique  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Port et cale des portes de Basse-Goulaine, 1925.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 593 S 2. **Travaux neufs et d'entretien (1824-1927).**

IVR52\_20204401063NUCA

Date de prise de vue : 2020

(c) Archives départementales de Loire-Atlantique  
communication libre, reproduction soumise à autorisation